

Lexique

Andain	Empilement de matières putrescibles en tas longs et étroits de forme triangulaire ou trapézoïdale.
Autorités locales	Organismes responsables de la gestion des matières résiduelles sur un territoire municipal. Ce terme renvoie donc aux MRC, aux municipalités, aux regroupements de municipalités ou aux arrondissements selon les cas applicables.
Bac	Bac de récupération autorisé servant à déposer les matières recyclables pour la collecte sélective.
Biogaz	Tous les gaz produits par les matières résiduelles mises en décharges.
Boues municipales	Boues ou tous les autres résidus issus des stations municipales de traitement des eaux usées ou de l'eau potable, des fosses septiques ou des stations de traitement des boues de fosses septiques, incluant les résidus résultant du curage des égouts.
Centre de transfert	Toute installation où les matières résiduelles sont déchargées afin de permettre leur préparation à un transport ultérieur en vue d'une élimination dans un endroit différent.
Centre de tri	Lieu où s'effectue le tri, le conditionnement et la mise en marché des matières récupérées par la collecte sélective.
Collecte sélective	Mode de récupération qui permet de collecter des matières résiduelles destinées à des centres de tri afin d'en assurer subséquemment la mise en valeur.
Compostage	Procédé contrôlé de digestion biologique qui implique un substrat organique hétérogène à l'état solide; évolue en passant par une phase thermophile (> 45 °C et une libération temporaire de phytotoxines; mène à une production de biogaz, d'eau, de minéraux et de matière organique stabilisée (compost).
Consigne	Somme d'argent perçue à l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour en favoriser la récupération, après consommation.
Déchets de construction et de démolition	Sous-catégorie des matériaux secs.
Déchet ultime	Déchet issu du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles.
Déchetterie	Lieu d'apport, d'accueil et de tri de résidus et de matières secondaires. La déchetterie est aussi connue sous le nom de parcs à conteneurs, de recyclerie ou d'éco-centre. Les usagers apportent volontairement des matières résiduelles encombrantes comme le bois, le métal, la terre, les appareils électroménagers, etc. Autant que possible, les matières apportées sont réorientées vers le réemploi, le recyclage et la valorisation.
Dépôt de matériaux secs	Lieu de dépôt définitif pour les matériaux secs et les matériaux d'excavation.
Dépôt en tranchées	Lieu de dépôt définitif des matières résiduelles pour les municipalités peu peuplées et éloignées des lieux d'enfouissement ou des incinérateurs.

Développement durable	Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable permet d'assurer un juste équilibre entre trois éléments fondamentaux : le développement économique, la protection des écosystèmes et le développement social.
Digestion anaérobie	Procédé contrôlé de décomposition biologique de la matière organique à l'état solide ou liquide qui, contrairement au compostage, se déroule en absence d'oxygène; la décomposition évolue par une phase mésophile (35 à 40 °C) ou thermophile (>45 °C) et résulte en trois produits à valoriser : un biogaz composé de méthane et de bioxyde de carbone, un substrat solide appelé digestat et un liquide riche en éléments fertilisants.
Élimination	Toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par mise en décharge, stockage ou incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.
Encombrant	Appelé aussi « gros morceau » ou « monstre », il s'agit de matériaux secs d'origine domestique : les résidus encombrants comprennent notamment les meubles, les appareils électroménagers, les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle.
Entreprise d'économie sociale	<p>Domaine de l'économie sociale qui regroupe l'ensemble des activités et des organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonne autour des principes et des règles de fonctionnement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier; • elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État; • elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et usagers, travailleuses et travailleurs; • elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et de ses revenus; • elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.
ICI	Secteurs industriel, commercial et institutionnel.
Incinération	Élimination des matières résiduelles par combustion, dans un équipement destiné principalement à réduire celles-ci en cendres et en gaz.
Lieu d'enfouissement sanitaire	Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées de sorte à réduire, le plus possible et à contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz.
Lixiviat (eaux de lixiviation)	Tout liquide filtrant des matières résiduelles mises en décharge et s'écoulant d'une décharge ou contenu dans celle-ci.
Matériaux secs	Résidus broyés ou déchetés qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas de matières dangereuses, le bois tronçonné, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie et les morceaux de pavage.

Matières putrescibles	Ensemble de tous les résidus de table et des résidus verts engendrés par les résidences et les ICI (incluant le secteur agroalimentaire); également utilisé dans le même sens : résidus organiques ou matières organiques.
Matières recyclables	Matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie du recyclage pour être réintroduites dans un cycle de production.
Matière résiduelle	Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, tout matériau ou tout produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.
Matière secondaire	Résidu récupéré, conditionné ou non, qui peut être utilisé dans un ouvrage ou un procédé de fabrication.
Mise en valeur	Utilisation de produits issus de matières résiduelles.
Objectifs gouvernementaux	Objectifs de mise en valeur des matières résiduelles pouvant être mises en valeur selon la <i>Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles 1998-2008</i> .
Ordures ménagères	Matières résiduelles destinées à l'élimination et produites par les activités quotidiennes des citoyens en secteur résidentiel.
Organisme sans but lucratif (OSBL)	Organisme constitué à des fins sociales, éducatives ou philanthropiques et dont l'objet n'est pas de procurer un avantage économique à ses membres ni de leur distribuer les profits engendrés par certaines de ses activités.
Potentiel récupérable	Pourcentage de matières résiduelles potentiellement récupérables à des fins de mise en valeur comparativement à la quantité totale de cette matière.
Putrescible	Qui se décompose sous l'action des bactéries.
Récupération	Méthode de traitement des matières résiduelles qui consiste à récupérer, par voie de collecte, de tri, d'entreposage ou de conditionnement, des matières rebutées en vue de leur valorisation.
Recyclage	Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge.
Réduction à la source	Action permettant d'éviter d'engendrer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
Réemploi	Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.
Résidu	Synonyme de matière résiduelle.
Résidu de table	Résidu provenant de la préparation et de la consommation domestique des aliments : restes de table, sachet de thé, marc de café, pelures de fruits et de légumes, etc. Aussi appelés résidus alimentaires.

Résidu domestique dangereux	Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse, telle que définie dans le règlement sur les matières dangereuses (lixiviable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.
Résidu vert	Matière végétale provenant des activités de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage et d'autres activités connexes, comprenant les herbes, les feuilles, les plantes, les résidus de taille, le gazon coupé. Aussi appelés résidus de jardin et herbes et feuilles.
Ressourcerie	Centre communautaire de récupération, réparation, revalorisation et vente de matières résiduelles de provenance domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle. De plus, on y retrouve habituellement des activités reliées à la réintégration sociale ainsi qu'à l'adaptation et à la formation de la main-d'œuvre, tout en visant la création d'emplois viables. Le terme Ressourcerie est protégé par copyright. Les organismes désirant porter le nom de Ressourcerie doivent être accrédités par le Réseau des ressourceries du Québec.
Taux de détournement	Correspond au rapport entre la quantité de matières récupérées ou valorisées et la quantité de matières résiduelles produites.
Taux de récupération	Correspond au rapport entre la quantité de matières résiduelles valorisées à des fins de mise en valeur et la quantité de matières résiduelles pouvant être mises en valeur.
Taux de récupération anticipé	Correspond au rapport entre la quantité estimée de matières résiduelles récupérées, anticipée pour une année donnée, à des fins de mise en valeur et la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables.
Textiles	Il existe deux grandes familles de textiles : les fibres naturelles et les fibres synthétiques. Les fibres naturelles, comme la laine et le coton, sont de moins en moins utilisées par les fabricants de vêtements. Les fibres composées de produits dérivés du pétrole, comme le Lycra, le polyester, le polar et le nylon, occupent la plus importante part du marché.
Traitement	Tout procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique qui, appliqué à un résidu, vise à produire une matière secondaire ou un produit manufacturé, à réduire sa dangerosité ou à faciliter sa manipulation ou son transport et à permettre sa réinsertion sécuritaire dans l'environnement ou son élimination.
Tri à la source	Séparation des différents types de matières au point de génération (résidence, commerce, institution, industrie) aux fins de mise en valeur ou d'élimination sécuritaire. Aussi appelé séparation à la source.
Unités d'occupation	Toute maison unifamiliale permanente ou saisonnière, chacun des logements multiples, chacun des logements ou des appartements d'une conciergerie ainsi que chaque place et bureau d'affaires et chaque commerce, chaque place et bureau d'affaires d'un édifice public, chaque industrie, chaque institution et chaque édifice municipal, chaque commerce d'un centre commercial.
Valorisation	Toute opération visant par le réemploi, le recyclage, le compostage, la régénération ou par toute autre action qui ne s'apparente pas à de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie.

Liste des abréviations

3 RV-E	Réduction à la source – réemploi – recyclage – valorisation – élimination
CCME	Conseil canadien des ministres de l'environnement
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRD	Construction, rénovation et démolition
DMS	Dépôt de matériaux secs
EPA	Environmental Protection Agency
GES	Gaz à effet de serre
ICI	Industries, commerces et institutions
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MENV	Ministère de l'Environnement
MR	Municipalité régionale
MRC	Municipalité régionale de comté
PMGMR	Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
TIC	Appareils de technologies de l'information et de communication
RDD	Résidus domestiques dangereux
u.o.	Unité d'occupation

Liste des tableaux

Chapitre 1	Objectifs et orientations du PMGMR	
Tableau 1.1	Objectifs fixés pour chaque autorité locale par le PMGMR	21
Tableau 1.2	Orientations et implications retenues par la CMM	25
Chapitre 2	Données applicables au PMGMR	
Tableau 2.1	Organisation territoriale et données sociodémographiques	31
Tableau 2.2	Répartition des unités d'occupation résidentielles selon la structure de l'habitat	37
Tableau 2.3	Description des ententes intermunicipales conclues dans le domaine de la gestion des matières résiduelles	39
Tableau 2.4	Recensement des entreprises et des organismes dans les différentes régions de la CMM	43
Tableau 2.5	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / secteur résidentiel	44
Tableau 2.6	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / secteur institutionnel	45
Tableau 2.7	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / secteur commercial	46
Tableau 2.8	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / secteur industriel	46
Tableau 2.9	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition	47
Tableau 2.10	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / secteur des boues municipales	48
Tableau 2.11	Matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM / tous secteurs confondus	48
Tableau 2.12	Matières résiduelles gérées par les municipalités en 2001	49
Tableau 2.13	Composition des matières résiduelles, Montréal et hors Montréal	51
Tableau 2.14	Estimation des quantités de matières résiduelles collectées par catégories et par région de la CMM en 2001 et à l'année horizon	53
Tableau 2.15	Échéances des contrats de gestion des matières résiduelles	55
Tableau 2.16	Coûts de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMM (2001)	56
Chapitre 3	Mesures retenues par la CMM dans le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	
Tableau 3.1	Évolution anticipée du taux de récupération et des quantités de matières recyclables récupérées	62
Tableau 3.2	Évolution anticipée du taux de récupération et des quantités de matières putrescibles récupérées	66
Tableau 3.3	Évolution anticipée du taux de récupération et des quantités de RDD récupérés	68
Tableau 3.4	Évolution anticipée du taux de récupération et des quantités de textiles et d'encombrants récupérés	70
Tableau 3.5	Échéancier des mesures du PMGMR	77
Tableau 3.6	Sommaire des taux de récupération anticipés	78
Tableau 3.7	Estimation des quantités anticipées de matières résiduelles récupérées selon la catégorie	79

Chapitre 4	Les infrastructures de gestion des matières résiduelles	
Tableau 4.1	Infrastructures de compostage nécessaires considérant une capacité de traitement de 40 000 tonnes par année	85
Tableau 4.2	Durée de vie autorisée et capacité résiduelle des LES desservant la CMM	86
Tableau 4.3	Évolution anticipée des taux de récupération et des quantités de matières récupérées et de matières éliminées	90
Tableau 4.4	Besoins d'enfouissement pour une période de 20 ans de 2010 à 2030	91
Chapitre 5	Le cadre financier	
Tableau 5.1	Estimation des coûts (en millions de dollars constants de 2001)	95
Tableau 5.2	Sources de financement (en millions de dollars constants de 2001)	98

Liste des figures

Chapitre 2	Données applicables au PMGMR	
Figure 2.1	Taux de récupération atteint par matière résiduelle	50
Figure 2.2	Répartition des matières résiduelles selon le lieu d'élimination (2001)	54
Chapitre 3	Mesures retenues par la CMM dans le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles	
Figure 3.1	Composition des résidus domestiques dangereux (2001)	68

Carte

Chapitre 2	Données applicables au PMGMR	
Carte 2.1	Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal	27

La documentation

Documents disponibles sur le site Internet de la CMM (www.cmm.qc.ca):

CHAMARD ET ASSOCIES et collab., Plan de gestion des matières résiduelles. Caractérisation et bilans des matières résiduelles. Rapport final, août 2002, 130 pages et 280 pages d'annexes.

COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PMGMR DE LA CMM, Cap sur 2008. Un défi d'envergure, mars 2004, 79 pages et annexes.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal soumis à la consultation publique, septembre 2003, 126 pages et annexes.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Guide de consultation, septembre 2003, 16 pages.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Agrandissement du LES de Lachenaie (Secteur Nord). Mémoire présenté par la CMM à la commission de consultation du BAPE lors des audiences concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie, mars 2003, 14 pages.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Agrandissement du LES de Sainte-Sophie. Mémoire présenté par la CMM à la commission de consultation du BAPE lors des audiences concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie, février 2004, 9 pages.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Mémoire concernant le projet de règlement relatif à la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles. Mémoire présenté au ministre de l'Environnement, avril 2004, 26 pages.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Sommaire de l'état de la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Communauté métropolitaine, janvier 2003, 36 pages.

DESSAU-SOPRIN et collab., Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, septembre 2003, 403 pages et 446 pages d'annexes.

DESSAU-SOPRIN et collab., Sommaire de l'état de la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, janvier 2003, 13 pages et 14 pages d'annexes.

Autres documents de référence :

ASSOCIATION DES ORGANISMES MUNICIPAUX DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, Guide d'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles, mai 2001, 145 pages, 1mo. www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT, Projet d'agrandissement du lieu sanitaire de Lachenaie (secteur nord). Rapport d'enquête et d'audience publique, rapport 177, mai 2003, www.bape.gouv.qc.ca.

RECYC-QUÉBEC, Base de données sur les plans de gestion des matières résiduelles, www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

